

Séance du 05 10 2020

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	55

L'an deux mille vingt et le cinq octobre à vingt-et-une heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I. "Lauron" - Route de Nogaro - B.P. 52 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas Meliet, Président.

Objet de la délibération :**Délibération approuvant la composition de la commission d'appel d'offre****Date de la convocation**

29 septembre 20

Date d'affichage

29 septembre 20

Numéro de délibération**2020 038****Présents :**

M. SCARAVETTI Henri, Mme NEGRINI Régine, M. LAFFORGUE Mathieu, M. TIMOTHE Frédéric, M. CARRE Michel, M. GOURGUES Gerard, MME PENA Roselyne, M. LABARBE Lucien, M. SAINT MARTIN Joel, M. BEYRIES Philippe, M. PHILIP Alain, Mme LABORDE NOYER Martine, M. DONA Edouard, Mme LABORDE Marie Clémence, M. JAUMAIN Jérôme, M. CAZES Jérôme, M. ROBERT François, M. GABAS Michel, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mme MONGIS Nadine, M. QUINTILLA Christophe, M. ESPIAU Joel, M. LABURTHE Michel, M. RENARD Jean Pierre, M. JORIEUX Michel, MME COLLADELO Marie Claire, M. FALTRAUER Franck, M. BELLOT Daniel, M. ALBINET David, M. Axmann Roland, Mme TOURNIER Elisabeth, M. BEGUE Christophe, M. TOURNE Jean Pierre, Mme TUMELERO Hélène, M. BOUE Guy, M. LUSSAGNET Wilfried, M. ELLENA Aimé, M. MELIET Nicolas, Mme GAUCHE Loretta, M. MAO Jean Pierre, M. MINIAYLO Pierre, M. BENJADDI Miloud, M. FERNANDEZ Xavier, M. BEZERRA Gérard, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mme DESPAX Nelly, M. LANSMANT Sébastien, Mme LANEQUE Valérie, M. FASOLO Robert, M. MONTARET Jérôme, Mme LACAVE Delphine, DURAND Georges Manuel, M. GIACOMAZZI Stéphane, Mme CHIVA Amandine.

Excusés ayant donné procuration :

Mme BRIANE Huguette ayant donné procuration à M. TOUYAROU Bruno
Mme PETITJEAN Marion ayant donné procuration Mme ARSLANIAN Geneviève

Absents :

M. MEYROUS Jérôme, Mme DHAINAUT Régine

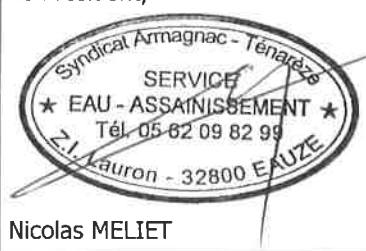
Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de CONDOM

Le 15 10 2020

et publication ou notification

Du 15 10 2020

Le Président,



Nicolas MELIET

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 22 août 2002 le Comité Syndical a décidé la constitution d'une commission d'appel d'offres (C.A.O.), afin de traiter les marchés publics. Par délibérations des 14 avril et 3 juin 2008, le Comité Syndical a renouvelé ce choix.

Suite à l'installation du nouveau Comité Syndical après renouvellement général des conseils municipaux, à l'élection du Président et des Vice-présidents, Monsieur le Président propose à l'assemblée de procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants de la C.A.O, conformément à l'article 22 I 3° et 5° du Code des marchés publics.

Le Comité Syndical, oui l'exposé du Président, après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité,

➤ que la commission d'appel d'offres se compose comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
-M. MELIET Nicolas, Président de droit	-Mme ARSLANIAN Geneviève
-M. LUSSAGNET Wilfried	-M. BEYRIES Philippe
-Mme LACAVE Delphine	-M QUINTILLA Christophe
-M. TOURNE Jean Pierre	
-M. RENARD Jean Pierre	
-M. FERNANDEZ Jean Louis	

avec la participation, le cas échéant, du trésorier d'Éauze /Montréal-du-Gers.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20201005-2020-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2020

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Fait à EAUZE, le 14/10/2020
Le Président,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20201005-2020-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2020